

Permanence de l'OPAH, Hôtel de Ville
112 bis, avenue de la République, entrée D
(service urbanisme, derrière le bâtiment principal)
Les mardis de 14h à 17h
Le dernier jeudi de chaque mois de 16h30 à 19h30
Tél. 01 69 83 69 02



Mairie de Montgeron - Direction de la communication - Juillet 2010



Habiter mieux

**La ville vous aide à rénover
votre habitat, profitez-en !**



Depuis 2008, la ville de Montgeron offre à ces habitants une aide financière et technique pour rénover son habitat, dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires, profitez-en !

Le projet

La ville soutient les particuliers dans la **rénovation** de leur bien. Le projet vise à lutter contre l'insalubrité à enrayer la dégradation du patrimoine privé et plus généralement à **améliorer le cadre de vie**. Menuiserie, isolation, ravalement, sous certaines conditions, ce sont de vrais travaux de réhabilitation que vous pouvez engager. Soucieux de protéger l'environnement, le projet soutient les **travaux qui favorisent les économies d'énergies**, il inclut et propose des installations innovantes telles que des isolations

thermiques, la création de dispositifs pour la récupération d'eaux de pluies, ou encore l'installation de système à usage domestique utilisant les énergies nouvelles et renouvelables (géothermie, énergie solaire, éoliennes...).

Une aide financière et technique pour rénover votre patrimoine.

Pour l'OPAH, la ville de Montgeron met à votre disposition une équipe chargée de vous assister gratuitement dans la réalisation de votre programme de travaux.

La ville a choisi d'investir plus d'un million d'euros, ajoutez à cela la participation de l'agence nationale de l'habitat, la région Île-de-France et le Conseil général de l'Essonne, ce sont **plus de 3,5 millions d'euros qui subventionnent les montgeronnais pour l'amélioration de leur habitat**.

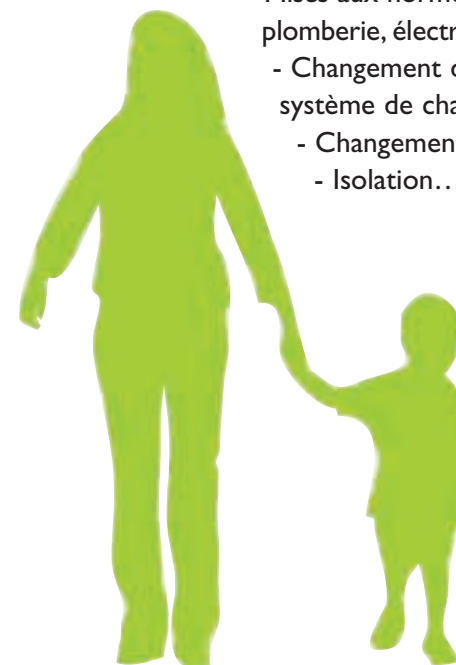
Attention, afin de bénéficier des subventions, il importe de ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord écrit des financeurs.

Quels types de projets ?

- Ravalement (selon périmètre opérationnel)
- Création d'une offre locative sociale : travaux de mises aux normes des logements (sous conditions), aide complémentaire pour la mise en location de logement destiné aux jeunes de moins de 30 ans, prime de remise sur le marché de logement vacant...
- Réfection des devantures commerciales (selon périmètre opérationnel)
- Travaux d'amélioration de l'habitat pour les propriétaires occupants.
- Travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (cette aide peut concerner également les locataires).
- Eradication de l'habitat indigne.

Quels types de travaux ?

- Mises aux normes : plomberie, électricité...
- Changement de chaudière ou du système de chauffage
- Changement des menuiseries
- Isolation...



Vous êtes propriétaire occupant, ou propriétaire bailleur : N'hésitez pas, venez vous renseigner !

PACT Essonne

1 boulevard de l'Ecoute s'il Pleut - Evry
Tél. 01 60 78 53 00

Permanence de l'OPAH, Hôtel de Ville

123 avenue de la République, entrée D
(service urbanisme)
Les mardis de 14h à 17h
Le dernier jeudi de chaque mois de 16h30 à 19h30
Tél. 01 69 83 69 02